

c/o Skat Consulting AG
Vadianstrasse 42
9000 St.Gallen

6 juillet 2021

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
DETEC

Madame la Présidente
Simonetta Sommaruga

Franziska.Humair@bafu.admin.ch

Prise de position de Swiss Small Hydro concernant la consultation sur le contre-projet à l'initiative populaire "Protéger la nature et le paysage (Initiative Biodiversité)".

Madame la Présidente de la Confédération,
Madame, Monsieur,

Au nom de Swiss Small Hydro, l'association suisse des petites centrales hydroélectriques, nous vous remercions de nous donner la possibilité de nous prononcer sur la consultation relative au contre-projet à l'Initiative Biodiversité.

Swiss Small Hydro, fondée en 1982 sous le nom ISKB/ADUR (Interessenverband Schweizer Kleinkraftwerk-Besitzer / association des usiniers romands) s'engage en faveur de l'utilisation décentralisée et durable de l'énergie hydroélectrique. L'association représente plus de 1'400 petites centrales hydrauliques, appartenant pour la plupart à des producteurs indépendants. Après la grande hydraulique, la petite hydraulique est la deuxième technologie d'énergie renouvelable la plus importante pour la production d'électricité en Suisse.

Swiss Small Hydro soutient la position de l'Association suisse pour l'aménagement des eaux (ASAE).

Cependant, il nous tient également à cœur de créer des conditions cadres qui ne traitent pas les questions de protection de manière isolée, mais de manière transversale. Le changement climatique lui-même est susceptible d'avoir un impact beaucoup plus important sur la biodiversité que, par exemple, l'utilisation de l'hydroélectricité. Par conséquent, les mesures de protection de la biodiversité ne doivent pas ralentir les mesures de protection du climat – telles que la transition énergétique. Bien entendu, cela s'applique également dans le sens inverse.

Dans ce contexte, pour la finalisation de la contre-proposition, nous aimerions vous faire part des deux points en particulier.

- Le changement climatique, s'il ne peut être ralenti, aura de graves conséquences sur l'écologie et l'environnement. À notre avis, une protection de la biodiversité orientée vers le passé n'est donc ni appropriée ni efficace. **Les mesures de protection de la biodiversité devraient plutôt viser un état écologique qui permette une valorisation énergétique à la fois respectueuse de l'environnement et neutre en CO₂.** En retour, le développement des infrastructures énergétiques avec la mise en œuvre de mesures compensatoires contribuera à la préservation et au développement d'habitats durables.

- Les mesures qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ne doivent pas être empêchées au niveau législatif (par exemple, avec la désignation à grande échelle de zones protégées dans lesquelles les potentiels énergétiques ne peuvent plus être utilisés). Il est extrêmement important de rechercher des solutions spécifiques au site qui, d'une part, tiennent compte des différents objectifs de protection de l'environnement et, d'autre part, permettent également de développer l'utilisation des énergies renouvelables.

Un exemple concret : il existe de nombreuses petites centrales hydroélectriques qui sont situées dans des zones protégées ou des biotopes - ou qui ont même créé de telles zones. Il est important d'intégrer ces centrales dans l'environnement du cours d'eau d'une manière spécifique au site et écologiquement sensée et de ne pas les empêcher dès le niveau législatif.

Nous pensons donc que les interrelations complexes d'un écosystème ne devraient pas être réglées au niveau d'une loi. La législation doit laisser une marge de manœuvre au niveau local pour permettre de combiner étroitement la réduction des émissions de CO₂ grâce aux énergies renouvelables et la protection efficace de la biodiversité.

En vous remerciant par avance de bien vouloir tenir compte de notre avis lors de l'établissement de ce contre-projet, nous vous adressons, Madame la Présidente de la Confédération, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Benjamin Roduit
Conseiller national
Président de Swiss Small Hydro

Martin Bölli
Directeur de Swiss Small Hydro

Traduction de l'allemand : Aline Choulot, responsable du secrétariat romand de Swiss Small Hydro